

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2026

Objet :

Travaux de sécurisation
Entrées de ville
Nissan et Béziers

Présents : Mesdames et Messieurs G raldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Vincent BAR, Jean-Fran ois GUIBBERT, Ren  cousin, Ghislaine GAY, Eliane CHAUMET, Corinne LOUBES, Fabrice LETELLIER, Alexandra SCHAAB, Jos  GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Esther CAVALLÉ à M. René COUSIN, Mme Françoise CARLES à Mme Marie Carmen CHOLLET.

Secrétaire de séance : M. Didier MONTIER

Début de séance : 18h30

N° : D - 2026 -09 -16-10

Madame le Maire présente au conseil un projet de travaux de sécurisation des entrées de ville côtés Nissan et Béziers avec l'installation de feux dits de « récompenses ».

Ces feux restent rouges par défaut et ne passent au vert que si l'automobiliste respecte la vitesse autorisée. Ils permettent ainsi un ralentissement de la vitesse dans l'entrée de ville.

Ce projet s'élève à un montant de 19 300.00 € HT et pourrait être subventionné par le Conseil Départemental.

Il y aurait donc lieu de procéder à une demande d'aide financière aussi élevée que possible auprès du Conseil Départemental pour aider la commune à supporter ces frais.

Madame le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/09/2026

Reçu en préfecture le 23/09/2026

Publié le 25 SEP. 2026

ID : 034-213401359-20260916-D2026 09 16 10-DE

Après en avoir délibéré, par 23 voix pour dont 2 procurations, 0 voix contre et 0 voix d'abstention.

- Approuve les travaux de sécurisation des entrées de ville côté Béziers et Nissan pour un montant de 19 300.00 € HT,
- Charge Madame le Maire de demander une aide financière aussi élevée que possible auprès du Conseil Départemental.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le **23 SEP. 2026**
Et publication ou notification
Du **25 SEP. 2026**
La Maire :

Le Secrétaire,

La Maire,



Didier MONTIER

Géraldine ESCANDE-COLIN